



# COMPTE-RENDU

## REUNION DU COMITE DIRECTEUR

### DU 20 JUIN 2025

*SECRETAIRE GENERALE*

DATE ET HEURE : VENDREDI 20 JUIN 2025 DE 18H A 20H

#### 1. Emargement

##### **Présents avec droit de vote :**

Prébagarane BALANE (PB) Président  
Gurumurthy PALANI (GP) Vice-président  
Patricia CLEMENT (PC) Secrétaire générale  
Prethevechand THIYAGARAJAN (PT) Trésorier  
Deva AMIRDALINGAME (DA)  
Pooja BALANE (PB)  
Parvati LUSHAI (PL)  
Michel SARAVANAN (MS)  
Sonia ZAMAN (SZ) .  
Jubaid AHAMED (JA) , arrivée en cours de CD  
Sumon AZIZUL HOQUE MD (SA) , arrivée en cours de CD  
Roselyn GOMES (RG), arrivée en cours de CD  
Fatema KHATUN (FK) , arrivée en cours de CD  
Preethy NAVANEETHA RAJU (PN) Trésorier adj, connectée en cours de CD

##### **Présents sans droit de vote :**

Saravanakumar Durairaj (SD), Directeur général ; Sendhilkumar Tambidoure (ST), Responsable du développement ; Lise Matanga (LM), Responsable Administratif et financière

##### **Absents excusés :**

Nanon LE BRETON GIRVEAU (NL) Secrétaire adj  
Clémence VETEL (CV)  
Asif ZAHIR (AZ)

18h08 : 9/17 présents. Le quorum est atteint donc le Comité Directeur peut délibérer.

Le président souhaite la bienvenue aux nouveaux membres et les remercie de leur décision d'engagement et d'investissement au service de France Cricket.

La secrétaire générale aborde la nécessité pour chacun de s'informer du fonctionnement des instances :

- Concernant le cadre de fonctionnement du CD, il convient à chaque membre du CD de se référer aux statuts (particulièrement à la section 1) et au règlement intérieur (particulièrement la section 2 pp 12-16). Il est donc rappelé que

- Tout membre du Comité Directeur qui a, sans excuse valable, manqué à trois séances consécutives du Comité Directeur perd sa qualité de membre du comité.
  - Les membres du comité peuvent, 5 jours (2 en cas d'urgence) au moins avant la date de la réunion, demander l'inscription à l'ordre du jour de toute question relative à l'administration de France Cricket.
  - Le Comité Directeur ne peut valablement délibérer que lorsque le quorum fixé comme indiqué à l'article 8.16 des statuts est atteint.
  - L'art 31 du RI (p 15) précise les modalités de décisions
- Concernant le cadre de fonctionnement du bureau exécutif, il convient aux nouveaux membres de se référer aux statuts et au règlement intérieur (particulièrement la section 3 pp 16-19)

Ces textes sont consultables sur notre site, onglet « textes officiels ».

## 2. Validation du procès-verbal du CD du 5 avril 2025

RI art 32 p16 : les comptes-rendus de CD « sont approuvés par le prochain Comité Directeur ».

*Cf Annexe 02 mis en ligne en amont pour les membres du CD*

Validation à l'unanimité 9/9

**La prochaine réunion du CD est prévue le vendredi 5 septembre, de 18h à 20h.**

**Un CD court en visio-conférence, réservé à la présentation de leur projet 2025-2026 et à l'élection des présidents de commissions est prévue en visioconférence le mercredi 2 juillet à 19h.**

## 3. Validation de statuts, Demande d'agrément, RHN

*Cf Annexe 02 mis en ligne en amont pour les membres du CD*

### Proposition de modifications des statuts :

Le Président rappelle que France Cricket a déposé une demande d'agrément le 10 mars 2025 auprès du ministère des Sports. Le 3 juin, la réponse a été négative pour deux raisons principales :

- Les statuts actuels ne respectent pas deux obligations légales :
  - la limitation à trois mandats pour le président ;
  - la parité obligatoire dans les instances dirigeantes depuis le 1er janvier 2024.

Le ministère a également souligné notre couverture territoriale encore incomplète et une situation financière fragile.

Cependant, les échanges ont été jugés positifs, et notre volonté de structuration a été reconnue.

Une nouvelle version des statuts est donc présentée au Comité Directeur. Elle intègre :

- la limitation à trois mandats consécutifs pour la présidence ;
- la parité intégrale dans toutes les instances élues.

Si ces statuts sont validés, ils seront envoyés officiellement le **lundi 23 juin**, afin de vérifier s'il est encore nécessaire d'y apporter des modifications avant de déposer une nouvelle demande d'agrément.

Arrivée de JA, SA, RG, FK, PN – 14 votants - Validation à l'unanimité 14/14

**Une AG extraordinaire est donc convoquée en visioconférence de courte durée (environ 15 min), le 25 juillet à 21 h (heure Paris / le 26-07 à 6h heure NC).**

LM enverra la convocation aux clubs de métropole et de Nouvelle Calédonie ce lundi 23 juin, pour respecter le délais de 21 jours exigé par notre règlement intérieur.

### Demande d'agrément – délégation et reconnaissance Haut Niveau (PPF) contrat pluriannuel

La demande de **Reconnaissance du Haut Niveau (RHN)** pour le cricket a été déposée auprès du **CNOSF**. La fédération est actuellement **en attente de réponse**.

Tout va dépendre de l'agrément. Lorsque nous aurons l'agrément, la reconnaissance de haut niveau va suivre. Nous demanderons un entretien avec le comité des JO. Le but, c'est d'avoir un budget permettant un bon fonctionnement (équipe de France et développement) . Nous serons donc éligibles pour 2026.

## 4. Point championnat et financier des clubs inscrits

- Lors des phase finales, France Cricket ne pourra pas prendre en charge les repas des équipes. En revanche, chaque équipe recevra une aide de 200 euros.  
Vote 14/14. Ce point est adopté.
- Seules les personnes ayant suivi la formation de Manager/Scoreur, Arbitres, Animateur et Entraîneurs seront rémunérées par France Cricket.  
Vote 14/14. Ce point est adopté.
- En raison de l'indisponibilité de certains terrains, **la Commission Sportive pourra programmer les matchs dans les créneaux disponibles suivants, par jour et par terrain :**
  - a. **3 matchs de T20**, ou
  - b. **5 matchs de T10**, ou
  - c. **1 match de T20 et 1 match de T40.**
Vote 14/14 . Ce point est adopté.
- Dans le cadre du projet FémiCricket, les clubs ont la possibilité de programmer des matchs jeunes féminins U16, masculins U16 et seniors féminins à partir du 16 juillet 2025, tous les mercredis et vendredis, sur le terrain de cricket Émile Zola à Sarcelles. Tout changement de date doit être validé au préalable avec le club adverse. Une fois l'accord trouvé, merci de prévenir la Commission Sportive afin que le calendrier officiel soit mis à jour.  
vote 14/14 . Ce point est adopté.
- Les clubs devaient régler l'ensemble des frais d'inscription aux championnats et les licences joueurs avant le 15 juin 2025. Une prolongation exceptionnelle jusqu'au 15 juillet 2025 est accordée. À partir de cette date, tout club non à jour pourra se voir attribuer un forfait pour les matchs.
- Les défraiements des arbitres, scoreurs et managers peuvent être réglés chaque mois, à condition que le club soit à jour de l'ensemble de ses paiements.  
Vote 14/14 . Ce point est adopté.

LM envoie ces informations aux clubs par mail ce lundi.

## 5. Litige tournoi ECS

Le 27 avril, France Cricket a reçu un signalement de M. Muhammad Ali Virk, président du club Saint Denis Stallions, évoquant une possible manipulation de match entre PFC Sarcelles et AC Stains, lors de l'ECS France à Dreux.

La plainte a été transmise à ECN, avec une demande d'accès à la vidéo du match et aux rapports d'arbitrage.

À ce jour, aucune décision n'a été prise. Une enquête est en cours.

## 6. Contrat ECN

Suite à l'Assemblée Générale électorale, le nouveau bureau a décidé de mettre fin au contrat actuel avec ECN.

Cette décision s'appuie sur le constat que le coût d'organisation de l'ECS varie selon les pays et reste particulièrement élevé en France. France Cricket souhaite désormais renégocier les conditions du partenariat, en vue d'un cadre plus équilibré et soutenable financièrement.

## 7. Présentation projet féminin et 16U masculin

*Cf Annexe 08 mis en ligne en amont pour les membres du CD*

Le programme **Fémicricket** débutera le **2 juillet 2025**, avec des séances tous les **mercredis et vendredis de 13h à 20h** à la **Sarcelles Cricket Academy**.

Ce projet vise à développer la pratique féminine en France à travers :

- Des entraînements techniques, physiques et mentaux ;
- L'accompagnement des jeunes joueuses et femmes adultes licenciées ;
- La formation d'entraîneuses et d'arbitres féminines ;
- La création de parcours vers la compétition nationale et internationale.

Les présidents de clubs seront invités à identifier les joueuses intéressées pour rejoindre le programme.

C'est un projet pilote. Après le début de cette première expérience, d'autres lieux pourront suivre sur d'autres lieux.

Validation de la lancée de ce projet pilote et piloté par France Cricket à l'unanimité , 14/14

## 8. Réunion ICC international et élection de Gurumurthy Palani

### Election

*Cf Annexe 09 mis en ligne en amont pour les membres du CD*

France Cricket a officiellement proposé la candidature de M. Gurumurthy Palani, Vice-Président, comme représentant au sein du CEC (Chief Executives' Committee) de l'ICC pour l'année 2025.

### Réunion ICC international

*Cf Annexe 14 mis en ligne en amont pour les membres du CD*

L'ICC (International Cricket Council) organise sa conférence annuelle du 17 au 20 juillet 2025 à Singapour. France Cricket sera représentée par le Président, le Vice-Président et le Directeur Général.

## 9. Equipe De France (Malawi , Continental Cup Roumanie, Viking Cup Suede , ECC)

### Annulation de la tournée au Malawi

La tournée prévue au Malawi a été annulée suite à l'assassinat du Directeur de la Haute Performance de la fédération malawite. France Cricket a adressé ses condoléances officielles et reste ouverte à un report éventuel en 2026.

### Participation à trois compétitions majeures en 2025 :

- Continental Cup à Bucarest : du 26 au 29 juin
- Viking Cup à Stockholm : du 7 au 10 août
- European Cricket Championship (ECN) : du 29 septembre au 2 octobre

## 10. Organisation des commissions

Se référer au compte-rendu du CD du 19 juin 2024

### - **Rappel du cadre des commissions et "projet de commission"**

*Cf Annexes 11 01 / 02 / 03 mis en ligne en amont pour les membres du CD*

*Chaque commission*

- agit dans le cadre de missions définies dans le règlement intérieur.
- Est composée de 2 à 12 membres, au minimum d'un président et d'un secrétaire. Chaque commission doit comprendre au moins 1 membre du CD. Chaque membre du CD doit faire partie d'au moins une commission. Le président de la commission choisit ses membres. Le président et la secrétaire générale peuvent participer de droit aux commissions.

- Toute décision d'une commission doit être validée par le BE. Le CD est informé trimestriellement du projet de la commission et de ses activités et décisions.
- Une commission est une ressource pour les clubs. Elle doit se tenir informée du cadre règlementaire et des textes internationaux et nationaux.

Rappel de l'organisation 2024 :



**Commission Sportive**  
Président : Prethevechand  
Thiyagarajan



**Commission Disciplines**  
Poste vacant



**Commission Formation**  
Président : James  
Vajoumounien



**Commission Financière**  
Président : Jubaid Ahamed



**Commission Jeunes**  
Président : Mobashar Ashraf



**Commission Juridique  
et Réglementation**  
Poste vacant



**Commission Médicale**  
Poste vacant



**Commission  
Développement**  
Président : Vignesh Prabhu



**Commission  
Communication,  
Événementiel et  
Marketing**  
Poste vacant



**Commission Féminine**  
Présidente : Roselyn Gomez



**Commission de  
sélection des équipes  
de France**  
Poste vacant



**Commission de  
surveillance des  
opérations électorales**  
Président : Michel Saravanan



**Commission Éthique**  
Poste vacant



**Commission Terrains**  
Poste vacant

#### - **Quelles commissions à partir de 2025 ? + Candidatures à la présidence des commissions**

RI art 31 (p15) : « les votes émis en vue de l'élection d'un membre de France Cricket à des fonctions au sein de l'un de ses organes, ont lieu au scrutin secret ».

Ce soir, des personnes se sont portées candidates à la présidence de certaines commissions :

Commission formation : Lushai Parvati

Commission finance : Jubaid Ahamed

Commission Développement : Roselyn Gomes

Commission Communication, Événementiel et Marketing : Fatema Khatum

Commission cricket Féminin : Pooja Balane

Un appel à candidats sera envoyé par mail. Les candidats devront se déclarer d'ici vendredi 27 juin et préparer un projet ayant pour amplitude (juillet 2025 / AG 2026) pour le CD d'élection . Pour présenter leur projet, les candidats prendront appui sur le diaporama joint et sur la matrice de fiche de projet, ainsi que sur les axes indiqués dans le règlement intérieur concernant leur commission. A titre d'exemple, la fiche projet de la commission « cricket féminin » 2024 est jointe (bilan manquant sur cette fiche).

## 11. Changement de siège social de France Cricket

Il est proposé de déplacer le siège social de France Cricket dans le département de l'Essonne (91).

Proposition principale :

Maison Départementale des Comités Sportifs

62 bis Boulevard Charles de Gaulle, 91540 Mennecey

Ce choix est motivé par plusieurs facteurs :

- Opportunités de développement d'infrastructures sportives dans le département ;

- Trois projets structurants actuellement en cours dans l'Essonne impliquant France Cricket ;
- Une volonté de renforcer la présence territoriale dans une zone dynamique et engagée dans le développement du cricket.

Accord à l'unanimité 14/14

## 12. Validation du CV de Eric Michalak (coordinateur national du HN et sports universitaires)

*Cf Annexe 13 « parcours Eric Michalak » mis en ligne en amont pour les membres du CD*

France Cricket propose la nomination de M. Éric Michalak comme Coordinateur national du Haut Niveau et des Sports Universitaires.

Originaire de Nouvelle-Calédonie, M. Michalak possède une solide expérience dans le domaine du sport universitaire, du haut niveau, et de la coordination de projets sportifs internationaux. Il est actuellement directeur du service des sports de l'Université de la Nouvelle-Calédonie (UNC), et référent pour le Projet Jeux Olympiques / UNC.

Accord à l'unanimité 14/14

## 13. Questions diverses

La secrétaire générale n'a pas reçu de question à ajouter à l'ordre du jour dans les temps impartis.

20h48 : ordre du jour épuisé. Fin de réunion